

Le 30 septembre 2024

ÉTATS FINANCIERS DU
**PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE
REVENU MONDIAL NCM**
(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU
PRUDENT NCM)



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
205 5th Avenue SW
Bureau 3100
Calgary (Alberta)
T2P 4B9
Téléphone (403) 691-8000
Télécopieur (403) 691-8008
www.kpmg.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Portefeuille équilibré de revenu mondial NCM (auparavant, Portefeuille de revenu prudent NCM) :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Portefeuille équilibré de revenu mondial NCM (auparavant, Portefeuille de revenu prudent NCM) (le Fonds), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers ».)

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Calgary, Canada

Le 5 décembre 2024

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

États de la situation financière

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	30 septembre 2024	30 septembre 2023
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	104 747	20 185
Dividendes à recevoir	5 002	7 217
Intérêts à recevoir	8 095	65 626
Montant à recevoir du gestionnaire (note 8)	68 914	75 021
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	7 136 845	8 925 460
Total des actifs	7 323 603	9 093 509
Passifs		
Charges à payer (note 8)	48 697	53 073
Actifs du portefeuille achetés	4 386	–
Rachats à payer	1 000	–
Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	54 083	53 073
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 269 520	9 040 436
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	2 641 822	3 044 735
Série F	3 321 559	3 966 768
Série T6	52 460	49 291
Série F6	342 557	460 756
Série M	104	6 380
Série AA	911 018	1 512 506
Parts rachetables en circulation (note 7)		
Série A	107 119	136 818
Série F	126 331	168 850
Série T6	2 664	2 664
Série F6	16 186	23 412
Série M	4	253
Série AA	36 604	67 822
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	24,66	22,25
Série F	26,29	23,49
Série T6	19,69	18,50
Série F6	21,16	19,68
Série M*	28,37	25,18
Série AA	24,89	22,30

*Du fait que les chiffres sont arrondis, la valeur liquidative par part présentée peut représenter un calcul imprécis et ne pas refléter le chiffre absolu.

Voir les notes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration de Gestion d'actifs NCM,

Alex Sasso

Keith Leslie

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Revenus de dividendes	118 101	98 194
Intérêts aux fins de distribution	183 358	172 615
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	499 389	(66 108)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	392 609	155 121
Total des revenus (pertes) de placement	1 193 457	359 822
Frais de gestion (note 8)	96 964	92 268
Droits de garde et frais de tenue de compte	39 518	41 424
Frais juridiques et droits de dépôt	21 794	22 512
Honoraires d'audit	19 600	16 100
TVH/TPS	19 335	20 749
Coûts d'opérations	11 895	3 052
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	11 492	8 306
Frais d'administration (note 8)	7 195	7 631
Autres	7 094	6 558
Services informatiques	2 462	1 879
Comité d'examen indépendant	1 353	1 168
Charges d'exploitation recouvrées (note 8)	(68 914)	(75 021)
Total des charges d'exploitation	169 788	146 626
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt	1 023 669	213 196
Retenues d'impôt	1 349	2 857
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, après impôt	1 022 320	210 339
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 7)		
Série A	349 811	94 995
Série F	472 022	105 816
Série T6	6 229	1 320
Série F6	44 499	14 389
Série M	614	276
Série AA	149 145	(6 457)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 7)		
Série A	2,78	0,64
Série F	3,23	0,75
Série T6	2,34	0,50
Série F6	2,69	0,64
Série M	3,99	1,09
Série AA	3,04	(0,09)

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série T6		Série F6		Série M		Série AA	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	9 040 436	7 217 538	3 044 735	3 645 082	3 966 768	3 051 622	49 291	51 185	460 756	463 545	6 380	6 104	1 512 506	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de l'exercice	1 022 320	210 339	349 811	94 995	472 022	105 816	6 229	1 320	44 499	14 389	614	276	149 145	(6 457)
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables														
Émission de parts rachetables en contrepartie d'actifs nets détenus par le Fonds de revenu de base NCM (note 4)	-	3 701 156	-	-	-	1 962 324	-	-	-	-	-	-	-	1 738 832
Émission de parts rachetables	96 399	612 385	23 270	185 528	59 029	156 857	-	-	13 999	270 000	101	-	-	-
Réinvestissement des distributions	66 127	34 721	29 286	21 688	21 023	12 976	-	-	-	-	98	57	15 720	-
Rachat de parts rachetables	(2 807 398)	(2 646 268)	(760 029)	(870 336)	(1 138 307)	(1 296 814)	-	-	(156 571)	(259 249)	(6 991)	-	(745 500)	(219 869)
	(2 644 872)	1 701 994	(707 473)	(663 120)	(1 058 255)	835 343	-	-	(142 572)	10 751	(6 792)	57	(729 780)	1 518 963
Distributions déclarées	(148 364)	(89 435)	(45 251)	(32 222)	(58 976)	(26 013)	(3 060)	(3 214)	(20 126)	(27 929)	(98)	(57)	(20 853)	-
	(148 364)	(89 435)	(45 251)	(32 222)	(58 976)	(26 013)	(3 060)	(3 214)	(20 126)	(27 929)	(98)	(57)	(20 853)	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	7 269 520	9 040 436	2 641 822	3 044 735	3 321 559	3 966 768	52 460	49 291	342 557	460 756	104	6 380	911 018	1 512 506
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			0,34	0,20	0,36	0,21	1,15	1,21	1,22	1,27	0,39	0,23	0,34	-

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 022 320	210 339
Ajustements pour :		
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(499 389)	66 108
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(392 609)	(155 121)
Achat de placements	(8 338 510)	(5 414 092)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	11 023 276	3 481 822
Revenus de dividendes	(118 101)	(98 194)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt versées	118 967	92 620
Retenues d'impôt versées	1 349	2 857
Intérêts aux fins de distribution	(183 358)	(172 615)
Intérêts reçus	240 889	140 114
Montant à recevoir du gestionnaire	6 107	25 562
Charges à payer	(4 376)	19 389
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	2 876 565	(1 801 211)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Trésorerie acquise à l'émission de parts du Fonds de revenu de base NCM (note 4)	–	3 736 429
Produit de l'émission de parts rachetables	96 399	612 385
Montant versé au rachat de parts rachetables	(2 806 398)	(2 649 368)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(82 237)	(54 714)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(2 792 236)	1 644 732
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	84 329	(156 479)
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	233	2 543
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	20 185	174 121
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice	104 747	20 185

Voir les notes aux états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS DE FONDS				
COMMUNS DE PLACEMENT				
Fonds de revenu stratégique Kipling, série M	71 000	753 374	773 098	
Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso, série 801F	42 914	605 019	608 506	
Fonds international de base NCM, série O	16 900	512 079	525 357	
Fonds d'obligations de sociétés Pender, cat. O	81 335	908 150	925 536	
		2 266 543	2 307 140	39,0 %
TOTAL – ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT				
		2 278 622	2 832 497	39,0 %
ACTIONS CANADIENNES				
Consommation discrétionnaire				
Martinrea International Inc.	1 100	11 519	12 595	
		11 519	12 595	0,2 %
Énergie				
CES Energy Solutions Corp.	2 300	12 820	17 204	
Gibson Energy Inc.	300	6 964	6 663	
Headwater Exploration Inc.	1 400	8 885	8 862	
Keyera Corp.	200	7 586	8 434	
Peyto Exploration & Development Corp.	800	10 791	12 320	
Secure Energy Services Inc.	1 200	9 873	14 676	
Topaz Energy Corp.	700	14 239	18 095	
Whitecap Resources Inc.	1 200	12 059	12 120	
		83 217	98 374	1,3 %
Services financiers				
Alaris Equity Partners Income Trust	900	13 986	15 858	
Groupe Canaccord Genuity Inc.	1 100	9 285	9 889	
Banque Canadienne de l'Ouest	300	7 606	16 149	
EQB Inc.	200	14 582	20 850	
goeasy Ltd.	105	12 248	18 999	
Guardian Capital Group Ltd., cat. A	200	8 795	8 140	
Propel Holdings Inc.	300	7 199	8 529	
		73 701	98 414	1,4 %
Produits industriels				
ADENTRA Inc.	200	7 795	8 482	
AG Growth International Inc.	200	11 419	10 826	
Bird Construction Inc.	400	10 228	9 660	
Black Diamond Group Ltd.	1 300	10 465	12 740	
Dexterra Group Inc.	2 100	12 131	14 406	

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Element Fleet Management Corp.	300	5 577	8 628	
Exchange Income Corp.	300	13 940	15 426	
Information Services Corp., cat. A	400	8 757	11 564	
Mullen Group Ltd. Corporation Wajax	1 300	18 354	18 499	
	500	12 709	12 750	
		111 375	122 981	1,7 %
Technologies de l'information				
Celestica Inc.	300	21 388	20 742	
TECSYS Inc.	400	14 441	16 080	
		35 829	36 822	0,5 %
Matières				
Alamos Gold Inc., cat. A	600	7 135	16 170	
		7 135	16 170	0,2 %
Immobilier				
CT REIT	800	12 875	12 712	
FirstService Corp.	40	8 308	9 884	
FPI Granite	100	7 623	8 163	
		28 806	30 759	0,4 %
Services publics				
Superior Plus Corp.	1 900	19 130	14 136	
		19 130	14 136	0,2 %
TOTAL – ACTIONS CANADIENNES		370 712	430 251	5,9 %
FNB CANADIENS D'OBLIGATIONS				
FNB d'épargne à intérêt élevé CI	1 400	70 093	70 077	
FINB iShares Canadian Universe Bond	10 900	309 985	312 067	
FINB iShares Floating Rate	14 000	281 374	280 840	
		661 452	662 984	9,2 %
TOTAL – FNB CANADIENS D'OBLIGATIONS		661 452	662 984	9,2 %

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
FNB CANADIENS D'ACTIONS				
FINB iShares Core S&P/TSX Capped Composite	5 800	202 671	221 502	
		202 671	221 502	3,0 %
TOTAL – FNB CANADIENS D'ACTIONS		202 671	221 502	3,0 %
FNB AMÉRICAINS D'OBLIGATIONS				
FINB iShares U.S. Fallen Angels USD Bond	15 000	540 485	554 025	
		540 485	554 025	7,6 %
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'OBLIGATIONS		540 485	554 025	7,6 %
FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS				
FINB iShares NASDAQ 100 (couvert en \$ CA)	4 300	217 245	216 892	
FINB indiciel S&P 500 Vanguard	7 900	1 054 112	1 090 595	
		1 271 357	1 307 487	18,0 %
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS		1 271 357	1 307 487	18,0 %
TOTAL – FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE		2 675 965	2 745 998	37,8 %
OBLIGATIONS CANADIENNES (valeur nominale en \$ CA, sauf indication contraire)				
Sociétés				
AltaGas Ltd., rachetables, 2,166 %, 2027-03-16	110 000	103 543	106 197	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,850 %, 2026-11-02	110 000	104 208	106 560	
FPI industriel Dream, rachetables, série A, 1,662 %, 2025-12-22	110 000	108 769	107 135	
Banque Équitable, 3,362 %, 2026-03-02	110 000	107 524	109 090	
Fairfax Financial Holdings Ltd., rachetables, 4,250 %, 2027-12-06	110 000	104 449	111 793	
Financière General Motors du Canada Ltée, 1,700 %, 2025-07-09	110 000	106 792	108 116	
goeasy Ltd., rachetables, 4,375 %, 2026-05-01	80 000	106 637	106 685	
Banque Manuvie du Canada, 1,337 %, 2026-02-26	110 000	105 303	106 858	
Rogers Communications Inc., 3,100 %, 2025-04-15	160 000	155 077	159 119	
		1 002 302	1 021 553	14,0 %
TOTAL – OBLIGATIONS CANADIENNES		1 002 302	1 021 553	14,0 %

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS AMÉRICAINES (valeur nominale en \$ US)				
Sociétés				
Mastercard Inc., rachetables, 3,300 %, 2027-03-26	80 000	106 161	106 546	
		106 161	106 546	1,5 %
TOTAL – OBLIGATIONS AMÉRICAINES		106 161	106 546	1,5 %
TOTAL – OBLIGATIONS		1 108 463	1 128 099	15,5 %
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen		(1 349)		
TOTAL DES PLACEMENTS		6 932 413	7 136 845	98,2 %
Autres actifs, moins les passifs			132 675	1,8 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			7 269 520	100,0 %

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

1. Entité présentant l'information financière

Le Portefeuille équilibré de revenu mondial NCM (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 27 août 2018 et modifiée le 21 mai 2024. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : Dome Tower, 333 – 7th Avenue S.W., bureau 1800, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Cependant, la valeur d'une part de fiducie d'une catégorie peut différer de la valeur d'une part de fiducie d'une autre catégorie, selon la valeur liquidative de la catégorie en question.

Gestion d'actifs NCM est le gestionnaire de fonds de placement et le gestionnaire de portefeuille (le « gestionnaire »). Avec effet le 15 mai 2020, le fiduciaire a été remplacé par Gestion d'actifs NCM. Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire (le « dépositaire ») du Fonds.

Les opérations du Fonds ont débuté le 1^{er} octobre 2018. Le Fonds (dans le présent contexte, le « Fonds de fonds ») peut investir dans des titres d'autres fonds faisant partie de la Gamme de Fonds NCM (dans le présent contexte, chacun des fonds est un fonds sous-jacent). Le 21 mai 2024, le Fonds, qui s'appelait alors Portefeuille de revenu prudent NCM, a été renommé Portefeuille équilibré de revenu mondial NCM.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité telles que les publie l'International Accounting Standards Board. Les informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour tous les exercices présentés.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 5 décembre 2024 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements et des dérivés, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière uniforme les méthodes comptables exposées ci-dessous pour toutes les périodes présentées dans les états financiers.

Le Fonds a adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables* (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2) le 1^{er} octobre 2023. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations à fournir sur les méthodes comptables dans les états financiers. Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

a) Actifs financiers et passifs financiers

i) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de cette norme, les actifs doivent être initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ultérieurement évalués au coût amorti, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ou les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN.

Le Fonds classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds comptabilise tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'il gère les titres sous-jacents

en fonction de leur juste valeur conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement relatives à ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

ii) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN ») sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net.

Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

iii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

iv) Évaluation de la juste valeur (suite)

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la juste valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des obligations, des titres adossés à des créances mobilières et des prêts garantis correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la juste valeur à des fins d'établissement des prix et la juste valeur à des fins comptables.

v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué

de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

c) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

f) Impôt sur le résultat

Au 30 septembre 2024, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt. C'est pourquoi aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers.

Toutefois, certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt.

Le Fonds a engagé une charge au titre des retenues d'impôt de 1 349 \$ (2 857 \$ au 30 septembre 2023) au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de l'exercice.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

- i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de l'exercice;
- ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses stratégies visant d'autres instruments. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

4. Transferts d'actifs

Le 16 mai 2023, le Fonds de revenu de base NCM a transféré tous ses actifs nets au Portefeuille de revenu prudent NCM en échange de parts. Par conséquent, à cette date, 77 649 parts de série AA ont été émises pour une valeur liquidative de 1 738 832 \$, et 83 352 parts de série F ont été émises pour une valeur liquidative de 1 962 324 \$. Les actifs transférés se détaillent comme suit :

<i>(en dollars canadiens)</i>	16 mai 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 736 429
Autres passifs, déduction faite des actifs	(35 273)
Valeur des actifs reçus et des parts de fonds commun de placement émises	3 701 156

5. Évaluation de la juste valeur

a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.

- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données non observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de l'exercice au cours duquel le changement de méthode a eu lieu.

b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2024				
Titres de sociétés				
ouvertes				
Actions	430 251	–	–	430 251
FNB – FNB				
d'actions et				
d'obligations	2 745 998	–	–	2 745 998
Obligations	–	1 128 099	–	1 128 099
Fonds communs de placement	–	2 832 497	–	2 832 497
Total des placements	3 176 249	3 960 596	–	7 136 845

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2023				
Titres de sociétés				
ouvertes				
Actions	492 110	–	–	492 110
FNB – FNB				
d'actions et				
d'obligations	2 304 705	–	–	2 304 705
Obligations	–	5 697 284	–	5 697 284
Fonds communs de placement	–	431 361	–	431 361
Total des placements	2 796 815	6 128 645	–	8 925 460

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

5. Évaluation de la juste valeur (suite)

- b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Il y a eu un transfert du niveau 2 au niveau 1 pour le Fonds indiciel cybersécurité Evolve au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023. Ce titre n'était pas négocié sur un marché actif au 30 septembre 2022, mais il était négocié sur un marché actif au 30 septembre 2023.

- c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir et des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

6. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds.

Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur

de ces titres. La valeur comptable des obligations et des dérivés, y compris celle des obligations et des dérivés des fonds sous-jacents, des fonds communs de placement et des FNB représente l'exposition au risque de crédit en date du 30 septembre 2024. Cela s'applique aussi à la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même qu'aux sommes à recevoir, car leur règlement intervient à court terme.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les sommes à recevoir présentent un faible risque de dépréciation en raison de leur nature à court terme.

Le portefeuille des fonds, y compris les fonds sous-jacents, les fonds communs de placement et les FNB, peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un meilleur rendement courant que les titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds était investi dans des titres de créance notés comme suit :

Titre de créance par note de crédit	% de l'actif sous gestion dans chaque catégorie	
	30 septembre 2024	30 septembre 2023
AA	–	1,6 %
A	4,4 %	24,9 %
BBB	9,6 %	17,5 %
Inférieur à BBB	1,5 %	19,0 %

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de crédit (suite)

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si l'une ou l'autre des contreparties ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements ou de ses liquidités à une autre institution financière.

Le gestionnaire de portefeuille analyse la concentration du crédit en fonction de la contrepartie, du secteur et de l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds.

Mis à part les cas indiqués ci-dessus, il n'existait pas de concentration importante du risque de crédit lié aux contreparties aux 30 septembre 2024 et 2023.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds et ses fonds sous-jacents sont exposés aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à moyenne, petite ou microcapitalisation entraînent parfois des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs

titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que les fonds sous-jacents doivent liquider leurs participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements des fonds sous-jacents peuvent comprendre des instruments de participation et de créance non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le fonds sous-jacent concerné ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments et d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net de chaque Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides. Les passifs financiers résiduels jusqu'à l'échéance contractuelle sont tous exigibles sur demande.

Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix.

La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds est conçu pour offrir aux investisseurs un revenu courant et le potentiel de préservation du capital en investissant, directement ou indirectement par l'entremise de placements dans des fonds sous-jacents, dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et, dans une moindre mesure, d'actions de partout dans le monde.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 30 septembre 2024 présente le détail du portefeuille du Fonds.

a) Risque de change

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers et effectuer des transactions libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. En outre, certains des fonds sous-jacents, des fonds communs de placement et des FNB détiennent des placements en monnaies étrangères. Par conséquent, le Fonds est exposé au risque de fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et ces autres monnaies.

Les placements dans des titres libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien subissent l'incidence des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à cette autre monnaie. Par conséquent, la valeur des titres détenus par le Fonds peut varier en fonction de leur sensibilité aux cours du change. À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 10,6 % de sa valeur liquidative en dollars américains (11,4 % au 30 septembre 2023).

Analyse de sensibilité

Au 30 septembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable

aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 7 693 \$ (10 269 \$ au 30 septembre 2023). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation.

Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés.

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt aux 30 septembre 2024 et 2023. Il indique les actifs du Fonds à leur juste valeur, classés selon la date d'échéance.

30 septembre 2024	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
-------------------	---------------	-----------------	--------------	---------------

Tous les montants sont en dollars canadiens

Obligations	267 235	749 071	111 793	–
-------------	---------	---------	---------	---

30 septembre 2023	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
-------------------	---------------	-----------------	--------------	---------------

Tous les montants sont en dollars canadiens

Obligations	153 042	2 590 375	2 280 173	673 694
-------------	---------	-----------	-----------	---------

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital.

C'est en diversifiant les portefeuilles que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Analyse de sensibilité

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix maximal découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % des indices sous-jacents du Fonds et de l'indice mixte, composé à 5 % de l'indice S&P des bons du Trésor canadien à 3 mois, à 62,5 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 12,5 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 14 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ US) et à 6 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros), pour les actions restantes indiqués ci-après au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer l'actif net

attribuable aux porteurs de parts rachetables d'environ les montants suivants :

(en dollars canadiens)	Indice de rendement total	2024	Variation de l'actif net (\$) 2023
Fonds sous-jacents			
	50 % indice des obligations universelles FTSE Canada et 50 % indice des obligations de société échelonnées 1-5 ans FTSE Canada	7 731	–
Fonds de revenu stratégique Kipling			
	70 % indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ US) et 30 % indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros)	–	4 314
Fonds mondial de base NCM			
	Indice de rendement net Morningstar Developed Markets ex-North America Target Market Exposure (en \$ CA)	5 254	–
Fonds international de base NCM			
Total des fonds sous-jacents		12 985	4 314
Total des fonds communs de placement, à l'exclusion des fonds sous-jacents		15 340	–
Total des obligations		11 281	56 973
Total des actions		4 302	4 921
Total des FNB		27 460	23 047
Total		71 368	89 255

En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque de prix (suite)

Analyse de sensibilité (suite)

Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023 (en pourcentage du montant total des placements) :

Actions	2024	2023
Énergie	1,4 %	1,5 %
Matières	0,2 %	0,3 %
Produits industriels	1,8 %	1,0 %
Consommation discrétionnaire	0,2 %	0,2 %
Services financiers	1,3 %	1,5 %
Technologies de l'information	0,5 %	–
Services publics	0,2 %	0,3 %
Immobilier	0,4 %	0,7 %
Obligations	15,8 %	63,9 %
Fonds négociés en bourse	38,5 %	30,6 %
Fonds communs de placement	39,7 %	–
Total	100,0 %	100,0 %

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Parts rachetables au gré du porteur

Le capital autorisé du Fonds est composé d'un nombre illimité de parts pouvant être émises en séries. Le Fonds offre actuellement six séries de parts : parts des séries A, F, M, T6, F6 et AA. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions et les remboursements de capital en cas de liquidation ou de dissolution fondés sur la valeur liquidative de chaque série. Chaque série acquitte ses propres frais et charges. Les frais généraux qui ne sont pas propres à une série sont répartis proportionnellement en fonction du nombre moyen pondéré de parts de chaque série pour l'exercice. Les parts de la série A et de la série T6 sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F sont vendues à des acheteurs inscrits à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès de leur courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F6 sont vendues sans commission, pourvu que l'acheteur soit inscrit à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès du courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F6 est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série AA ne sont pas offertes.

Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public.

Les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective. L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours des exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023 s'analyse comme suit :

Série A	2024	2023
Solde à l'ouverture	136 818	166 402
Titres émis au réinvestissement de distributions	1 268	983
Titres émis contre trésorerie	983	8 272
Titres rachetés contre trésorerie	(31 950)	(38 839)
Solde au 30 septembre	107 119	136 818

Série F	2024	2023
Solde à l'ouverture	168 850	133 424
Titres émis en contrepartie d'actifs transférés (note 4)		83 352
Titres émis au réinvestissement de dividendes	860	562
Titres émis contre trésorerie	2 398	6 661
Titres rachetés contre trésorerie	(45 777)	(55 149)
Solde au 30 septembre	126 331	168 850

Série T6	2024	2023
Solde à l'ouverture	2 664	2 664
Solde au 30 septembre	2 664	2 664

Série F6	2024	2023
Solde à l'ouverture	23 412	22 936
Titres émis contre trésorerie	671	13 238
Titres rachetés contre trésorerie	(7 897)	(12 762)
Solde au 30 septembre	16 186	23 412

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Parts rachetables au gré du porteur (suite)

Série M	2024	2023
Solde à l'ouverture	253	251
Titres émis au réinvestissement de distributions	4	2
Titres émis contre trésorerie	4	–
Titres rachetés contre trésorerie	(257)	–
Solde au 30 septembre	4	253

Série AA	2024	2023
Solde à l'ouverture	67 822	–
Titres émis au réinvestissement de distributions	678	–
Titres émis en contrepartie d'actifs transférés (note 4)	–	77 649
Titres rachetés contre trésorerie	(31 896)	(9 827)
Solde au 30 septembre	36 604	67 822

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

30 septembre 2024	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	350	472	6
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	126	146	3
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,78 \$	3,23 \$	2,34 \$

30 septembre 2024	Série F6	Série M	Série AA
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	44	1	149
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	17	–	49
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,69 \$	3,99 \$	3,04 \$

30 septembre 2023	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	95	106	1
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	148	141	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,64 \$	0,75 \$	0,50 \$

30 septembre 2023	Série F6	Série M	Série AA
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	14	–	(6)
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	22	–	71
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,64 \$	1,09 \$	(0,09) \$

8. Parties liées, frais de gestion, charges et principaux contrats

a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série T6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,75 % de la valeur liquidative des séries. La série AA a versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,25 % de la valeur liquidative de la série. La série F et la série F6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 0,75 % de la valeur liquidative des séries. Les frais de gestion sont calculés et payés mensuellement. Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public. Le gestionnaire et les membres de son groupe offrent des services de gestion de patrimoine, y compris des comptes gérés et à honoraires de la marque Cumberland Private Wealth, et les parts de série M sont uniquement offertes aux fins de placement par l'intermédiaire de ces comptes. Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série M. Les charges à payer au 30 septembre 2024 comprennent une somme de 7 281 \$ (8 913 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

PORTEFEUILLE ÉQUILBRÉ DE REVENU MONDIAL NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

8. Parties liées, frais de gestion, charges et principaux contrats (suite)

b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation de chacune des séries, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les frais d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par les Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 30 septembre 2024 comprennent une somme de 495 \$ (849 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

c) Recouvrement de charges d'exploitation

Le gestionnaire a convenu d'absorber certaines charges liées à certains des Fonds. Ces absorptions peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Le montant à recevoir du gestionnaire au 30 septembre 2024 inclut une somme de 68 914 \$ (75 021 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces charges.

9. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds détient des intérêts dans des entités structurées qu'il ne consolide pas. L'objectif des placements dans ces entités consiste à gérer les actifs au nom d'investisseurs tiers et, pour le gestionnaire de placements, d'en tirer un revenu sous forme de frais. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts à des investisseurs.

Le tableau ci-dessous présente les intérêts détenus par le Fonds dans des entités structurées non consolidées. Le risque de perte se limite à la valeur comptable des actifs financiers détenus.

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2024		
NCM Opportunities Corp.		
Fonds international de base NCM	13 056 616 \$	525 357 \$
Fonds de revenu stratégique		
Kipling	164 075 090 \$	773 098 \$
Total	177 131 706 \$	1 298 455 \$

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2023		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds mondial de base NCM	35 315 310 \$	431 361 \$
Total	35 315 310 \$	431 361 \$

Au cours des exercices clos le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'avait aucune intention de leur fournir un tel soutien ni quelque autre soutien que ce soit.

Le Fonds peut racheter quotidiennement des parts des fonds de placement ci-dessus à la valeur liquidative par part de leur série respective.

10. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage de 4 115 \$ (1 010 \$ au 30 septembre 2023) à l'égard des opérations de portefeuille de l'exercice, qui ont été comptabilisées dans les coûts d'opérations dans les états du résultat global.

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



333 7 Avenue S.O., bureau 1800 Calgary (Alberta) T2P 2Z1
(877) 431-1407 | ncminvestments.com